

Préavis 41.2019-TP

Contribution de CHF 108'000 sur le fonds TP pour la sécurisation des deux arrêts de bus de la route des Vignerons à Perroy.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les délégués,

La commission ad hoc, désignée par le Conseil intercommunal, composée de

MM. Michel Burnand, Pierre-Alain Couvreu, Edgar Cretegny, Jean-Pierre Perdrizat (excusé) et Jacques Mugnier (excusé) s'est réunie le 17 janvier au siège de notre association.

La commission remercie Mme Emilie Bassetto, chargée de projet mobilité et M. Pierre Graber, responsable politique de la Mobilité pour leurs explications complètes et précises.

La sécurisation des arrêts de bus « Perroy Village » et « Perroy Vinicole » s'inscrit dans le projet global de réfection de la route des Vignerons en traversée de localité entrepris par la commune de Perroy, projet pour lequel un préavis (42-2019-DISREN) sera présenté au Conseil intercommunal en mai 2019.

Cette demande de contribution pour la sécurisation de ces arrêts est en accord avec les objectifs principaux du Programme TP, à savoir la priorisation des transports publics, la sécurisation de l'accès aux arrêts et l'accessibilité aux bus. Tous ces critères sont présentés en détail dans le préavis et n'appellent pas de remarques de la commission.

Ce projet n'était pas inscrit dans la planification du fond TP, renseignement pris, cette contribution ne pèsera pas les prochains projets TP.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, les membres de la commission, à l'unanimité, recommandent au Conseil intercommunal de la Région de Nyon d'accepter les conclusions du préavis 41-2019-TP, d'accorder la contribution de CHF 108'000 sur le fonds TP pour la sécurisation des deux arrêts de bus de la route des Vignerons à Perroy.

Fait à Vich, le 27 janvier 2019

Pour la commission ad hoc

Michel Burnand (rapporteur)

Pierre-Alain Couvreu

Edgar Cretegny

Jean-Pierre Perdrizat

Jacques Mugnier